



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

recrutements des professeurs des écoles

Question au Gouvernement n° 799

Texte de la question

RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Florennes, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Isabelle Florennes. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous avez su, depuis plusieurs mois maintenant, proposer d'importants dispositifs s'adressant aux élèves de tous niveaux. Qu'il s'agisse du dédoublement des classes de cours préparatoire – CP – en réseau d'éducation prioritaire renforcé – REP+ –, du programme « devoirs faits » au collège ou encore de la scolarité obligatoire dès trois ans, vous avez mis en œuvre d'importantes réformes, dessinant les contours d'une politique que beaucoup d'entre nous attendions.

Celle-ci appelle désormais un pendant en direction des enseignants du premier degré. Le métier souffre d'un manque cruel d'attractivité, manque qui se fait plus prégnant dans certaines académies franciliennes, parmi lesquelles l'académie de Versailles. Formation, niveau de rémunération, difficultés quotidiennes, notamment pour trouver un logement : nombreux sont les motifs de découragement, tant et si bien que le recrutement d'enseignants titulaires ou contractuels est devenu une vraie gageure.

Preuve en est, dans les Hauts-de-Seine, de nombreuses demandes de mutation n'ont pu être satisfaites à la rentrée 2017, l'académie étant contrainte de maintenir les enseignants à des postes qu'elle ne parvient pas à pourvoir autrement. Autre phénomène inquiétant, de plus en plus d'absences ne sont plus remplacées, comme c'est le cas, depuis plusieurs semaines, dans plusieurs écoles de Nanterre et de Suresnes.

M. Stéphane Le Foll. C'est normal !

Mme Isabelle Florennes. Monsieur le ministre, le corps enseignant est l'un des premiers vecteurs du mouvement que vous avez engagé pour encourager la réussite de tous les élèves. Quelles solutions pourriez-vous lui apporter afin de lui permettre de continuer à jouer ce rôle ? À très court terme, envisagez-vous des mesures spécifiques pour la prochaine campagne de recrutement qui suivra la session de concours tout juste ouverte ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Je vous remercie, madame la députée, pour cette question très importante. Vous avez raison, l'ensemble des réformes touchant aux élèves ne prendront pleinement leur sens qu'assorties de réformes pour les professeurs. Il n'est point de bon système scolaire, en effet, sans une juste conception du recrutement et de la formation des professeurs : c'est même là le premier facteur de réussite de tout système scolaire.

Votre question contient de multiples dimensions, que je m'efforcerai d'aborder brièvement. En premier lieu, l'attractivité du métier de professeur est aujourd'hui un problème mondial, au regard duquel la France se trouve dans une situation intermédiaire. Sur cet aspect, les chiffres de cette rentrée sont convenables, avec, comme l'an dernier, 12 500 nouveaux recrutements pour le concours de professeur du premier degré.

Se pose ensuite le problème spécifique des académies incluant de nombreux réseaux d'éducation prioritaire, autrement dit des zones dites « difficiles ». C'est notamment le cas de l'académie de Versailles, que vous avez mentionnée ; on pourrait y ajouter, en Île-de-France également, celle de Créteil. Des dispositifs existent pour faire face à ces particularités : je pense notamment, en plus du concours d'entrée à l'École normale, au concours interne et à ce que l'on appelle le « troisième concours ». Grâce à ces concours, les recrutements seront plus nombreux à la rentrée prochaine qu'à la précédente dans l'académie de Versailles : ce sont ainsi 1 470 professeurs qui y seront recrutés par ce biais, en plus de 70 et 210 autres, ce qui porte le total à quelque 1 600 nouveaux professeurs.

C'est là un sujet essentiel, car nous devons être capables d'attirer, non seulement de jeunes professeurs, mais aussi des personnes effectuant une deuxième carrière au sein de l'éducation nationale.

Nous procéderons enfin à des réformes structurelles, notamment en matière de prérecrutement. Cette solution, qui contribue aussi à la réussite du recrutement des professeurs, sera explorée dans le cadre du dialogue social que j'ai récemment engagé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Florennes](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 799

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 avril 2018](#)